

Formation continue



NOTICE D'INSCRIPTION 2022

L'inscription à une formation continue comprend trois étapes :

Étapes	
Étape « pré-inscription »	Constitution du dossier de pré-inscription : 1/ Pré-inscription en ligne sur le site : https://www.ecole-rockefeller.fr/inscriptions/ 2/ Envoi des documents ci-dessous <u>par voie postale uniquement</u> : Pôle Formation Continue de l'École Rockefeller , 4, Avenue Rockefeller 69373 Lyon Cedex 08 <ul style="list-style-type: none">- Une pièce d'identité en cours de validité,- Devis signé par vos soins ou l'organisme prenant en charge le coût de la formation,- La copie de la notification de recevabilité délivrée par l'ASP,- Une lettre de motivation sur papier libre,- Un curriculum-vitae,- Une attestation d'assurance Responsabilité Civile.
Étape « étude du dossier de pré-inscription »	Etude de votre dossier de pré-inscription. Un mail est adressé au candidat pour l'informer si sa candidature est retenue ou non à l'issue de l'étude du dossier.
Étape « inscription définitive »	Le pôle Formation Continue de l'École Rockefeller contractualise avec le futur candidat et/ou le financeur par le biais d'un contrat de formation OU le Compte Personnel Formation – CPF.

Formation continue



Conditions générales d'inscription en formation continue

1. ETAPE PRE INSCRIPTION	2
a. CONDITIONS DE PRE INSCRIPTION	2
b. PIECES NECESSAIRES A LA PRE INSCRIPTION	3
2. ETUDE DU DOSSIER DE CANDIDATURE	3
3. INSCRIPTION DEFINITIVE	4
4. FRAIS & COUT DE FORMATION	4

1. ETAPE PRE-INSCRIPTION

1	Pré-inscrivez-vous pour la prochaine session en ligne sur le site : https://www.ecole-rockefeller.fr/inscriptions/ <i>sous réserve des places disponibles.</i>
2	Envoyez les documents demandés pour la constitution de votre dossier de candidature par voie postale uniquement à l'adresse suivante: Ecole Rockefeller – Pôle Formation Continue 4, Avenue Rockefeller 69373 Lyon Cedex 08
3	Vous recevrez un mail de confirmation et de validation de votre pré-inscription lorsque nous aurons reçu votre dossier de candidature complet.

a. CONDITIONS DE PRE INSCRIPTION

Avant votre pré-inscription, il est important d'avoir choisi votre formation parmi l'offre de formation proposée en fonction de vos besoins. Pour cela, lisez attentivement les fiches descriptives de formation présentes dans chacune des formations.

Les conditions de pré-inscription reposent sur :

- La réception par notre service du dossier de candidature complet (Cf. pièces nécessaires ci-dessous),
- La pré-inscription en ligne sur <http://www.ecole-rockefeller.com/inscription/>



Formation continue



- Le nombre de places disponibles.

Les résultats sont communiqués par mail personnel à chaque candidat.

b. PIÈCES NECESSAIRES A LA PRE INSCRIPTION

Éléments constitutifs du dossier de candidature à envoyer par voie postale uniquement :

1. Pièce d'identité en cours de validité,
2. Devis signé par vos soins ou l'organisme prenant en charge le coût de la formation,
3. La notification de recevabilité délivrée par l'ASP
(Pour plus de renseignements sur ce point site internet <http://auvergne-rhone-alpes.drdirscs.gouv.fr/spip.php>),
4. Une lettre de motivation sur papier libre,
5. Un curriculum-vitae,
6. Une attestation d'assurance Responsabilité Civile.

PIÈCES D'IDENTITE RECEVABLES ET EXIGÉES EN COURS DE VALIDITE

Carte nationale d'identité

Carte d'identité européenne

Passeport

Permis de conduire (si candidat hors UE, joindre la carte de séjour)

Carte de séjour

Carte de résident

2. ETUDE DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Tout dossier transmis sera étudié.

L'Etude du dossier repose sur l'examen des pièces administratives et pédagogiques. L'équipe administrative et pédagogique du pôle formation continue de l'ECOLE ROCKEFELLER étudie et statue sur la recevabilité de votre dossier de candidature.

La sélection du dossier de candidature est effectuée sur :

- la base d'un dossier de pré-inscription complet (cf. pièces mentionnées ci-après), toute pièce complémentaire demandée sera transmise dans les plus brefs délais pour être prise en compte,

Après l'étude de votre dossier de candidature, deux cas possibles :



Formation continue



- En cas de refus, un courrier vous est adressé.
- En cas d'acceptation, un courrier vous est adressé vous précisant les modalités d'inscription définitive à la formation continue souhaitée.

3. INSCRIPTION DEFINITIVE

REGLEMENT FINANCIER :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'une convention de formation professionnelle (prise en charge employeur) ou d'un contrat de formation professionnelle (prise en charge individuelle) entre les différentes parties concernées, sous réserve de places disponibles ou par la mobilisation **du Compte Personnel Formation, CPF**.

Le contrat de formation professionnelle (prise en charge individuelle) doit être accompagné du règlement financier. **Cette convention de formation ou ce contrat de formation professionnelle vous est transmis après acceptation de votre dossier de candidature.**

ATTENTION : l'inscription définitive en formation est soumise à:

- la réception par le pôle formation continue de l'école Rockefeller de la convention de formation professionnelle signée par votre employeur / ou du contrat de formation professionnelle signée par vos soins / ou de la notification de la prise en charge du coût de la formation par l'organisme financeur,
- la réception d'une attestation d'assurance « Responsabilité Civile »,
- un nombre suffisant de candidat permettant l'ouverture d'un groupe.

4. COUT DE FORMATION

Variable selon la formation choisie. Dans le cas d'une inscription individuelle, le cout de formation est échelonné sur 3 ou 4 prélèvements pendant la formation.



Formation continue



Accompagnement VAE en présentiel Diplôme visé	Nombre d'heures	Coût de formation par candidat
Diplôme d'Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat DEIBO	24 heures	1 035,60 euros
Diplôme d'Etat Aide-Soignant DEAS	15 heures	870 euros
Diplôme d'Etat Auxiliaire de Puériculture DEAP	15 heures	870 euros
Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social DE AES Spécialités visées : <ul style="list-style-type: none">• Accompagnement à de la vie à domicile• Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire• Accompagnement de la vie en structure collective	17 heures	986 euros
Diplôme d'Etat Technicien(ne) de l'Intervention Sociale et Familiale	15 heures	870 euros

Formation continue



